



Remboursement prestations auto-école non effectuées

Par **Vigne**, le **29/09/2008** à **17:47**

bonjour,
j'ai retiré le dossier d'inscription de ma fille de l'auto-école où je l'avais inscrite l'année dernière car je n'étais pas satisfaite du suivi (2 présentations au code en 9 mois et forfaits supplémentaires à reprendre en plus du forfait initial).

Dans le premier acompte versé, il y avait une heure d'évaluation mais ma fille n'ayant pas bénéficié de cette prestation (prévue avant les leçons de conduite) j'ai demandé à être remboursé.

Le refus fut catégorique sans possibilité de négocier....

Que puis-je avoir comme recours ?

Merci de votre réponse

Cécile Vigne